MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES
Acte d'Engagement
n° 2026S0310

Objet du marché

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation des démarches nécessaires au renouvellement de l'arrêté préfectoral autorisant le dragage du lac d'Hossegor

Acheteur

Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud
Adresse : Allée des Camélias
BP 44
40231 Saint-Vincent-de-Tyrosse Cedex
Téléphone : 0558772323
www.cc-macs.org
contact@cc-macs.org

Procédure de passation

Procédure adaptée – Articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Président de la Communauté de communes MACS ou son représentant

Comptable public assignataire des paiements

SCG de Saint-Vincent-de-Tyrosse
Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

SOMMAIRE

1 - Contractant 3
2 - Objet du marché 4
3 – Durée du marché - Délais d'exécution 6
3.1. Durée globale du marché 6
3.2. Délais d'exécution par tranche 6
3.3. Délais de validité des tranches optionnelles – Conditions d'affermissement 6
4 – Prix 6
4.1. Part forfaitaire globale (DPGF) 7
4.2. Part à prix unitaires sur bons de commande (BPU / DQE) 7
5 - Prestations similaires 8
6 - Avance 8
7 - Signature du candidat 9
8 - Acceptation de l'offre 10

1- Contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre :

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des pièces constitutives de l'accord-cadre à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre intervient dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

☐ Le signataire :

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

☐ engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

☐ Le mandataire (1) :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.
(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat *(dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire).*	
Représenté par :	
Agissant en qualité de :	
Adresse de l'établissement qui exécutera les prestations :	
Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :	
Adresse électronique :	

Téléphone :	
Télécopie :	
SIRET :	
APE :	
Numéro de TVA intracommunautaire :	

2- Objet du marché

Le présent Acte d'Engagement a pour objet le marché public de prestations intellectuelles intitulé :
« Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation des démarches nécessaires au renouvellement de l'arrêté préfectoral autorisant le dragage du lac d'Hossegor ».

Le marché est un marché de prestations intellectuelles à tranches, comportant une tranche ferme et deux tranches optionnelles Articles R2113-4 à R2113-6 du Code de la commande publique, et est conclu à prix mixtes, combinant prix forfaitaires et prix unitaires Article R2112-6 du Code de la commande publique.

Le détail des prestations et les spécifications techniques attendues sont précisés dans le CCTP.

Lieu d'exécution des prestations : Hossegor (40150)

Tranche ferme

Intitulé : Cadrage technique, réglementaire et financier du projet et définition de la stratégie d'opération

Périmètre des prestations :

Les prestations de la Tranche Ferme sont définies au CCTP et comprennent notamment :

- Le cadrage préalable de l'opération de dragage du lac d'Hossegor ;
- La caractérisation des sédiments (diagnostics, analyses, études nécessaires) ;
- La définition de la stratégie globale d'opération (scénarios, phasage, modalités techniques et environnementales).

Durée / délai d'exécution de la TF :

La Tranche Ferme est exécutée dans un délai prévisionnel de 3 mois à compter de la date de notification du marché.

Tranche Optionnelle n° 1 (TO 1)

Intitulé : Constitution et rédaction du dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE).

Périmètre des prestations :

Les prestations de la Tranche Optionnelle n° 1 sont définies au CCTP et comprennent notamment :

- La collecte et l'analyse des données nécessaires à la demande d'autorisation environnementale ;
- La constitution du dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) ;
- La rédaction complète du DDAE, incluant les pièces techniques, administratives et environnementales requises.

Conditions d'affermissement :
La Tranche Optionnelle n° 1 pourra être affermie par décision expresse du Pouvoir adjudicateur, notifiée au Titulaire, dans un délai de validité de 4 mois à compter de la notification du marché.

Durée / délai d'exécution de la TO 1 :
La Tranche Optionnelle n° 1 est exécutée dans un délai prévisionnel de 12 mois à compter de la notification de son affermissement.

Tranche Optionnelle n° 2 (TO 2)
Intitulé : Suivi de l'instruction et assistance jusqu'à la notification de l'arrêté

Périmètre des prestations :
Les prestations de la Tranche Optionnelle n° 2 sont définies au CCTP et comprennent notamment :

- L'assistance à la maîtrise d'ouvrage pendant l'instruction réglementaire du DDAE ;
- L'appui aux consultations des services de l'État, des collectivités, des organismes concernés et du public ;
- L'assistance jusqu'à l'intervention de l'arrêté préfectoral autorisant le dragage du lac d'Hossegor, incluant le suivi des échanges et la préparation des compléments éventuels.

Conditions d'affermissement :
La Tranche Optionnelle n° 2 pourra être affermie par décision expresse du Pouvoir adjudicateur, notifiée au Titulaire, dans un délai de validité de 18 mois à compter de la notification du marché ou de l'affermissement de la Tranche Optionnelle n° 1.

Durée / délai d'exécution de la TO 2 :
La Tranche Optionnelle n° 2 est exécutée jusqu'à la notification de l'arrêté préfectoral, dans la limite de la durée globale du marché.

Nomenclature

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
71336000-2	Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

Nomenclature MACS : JA02 - ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

3 – Durée du marché- Délais d'exécution

3.1. Durée globale du marché

La durée globale du marché est estimée à 24 mois à compter de la date de notification du marché.

3.2. Délais d'exécution par tranche

Les délais d'exécution prévisionnels de chaque tranche sont les suivants :

- Tranche Ferme (TF) : 3 mois à compter de la notification du marché ;
- Tranche Optionnelle n° 1 (TO 1) : 12 mois à compter de la notification de son affermissement ;
- Tranche Optionnelle n° 2 (TO 2) : jusqu'à la notification de l'arrêté préfectoral, dans la limite de la durée globale du marché.

Les délais d'exécution détaillés, les jalons et les livrables sont précisés dans le CCAP et le CCTP.

3.3. Délais de validité des tranches optionnelles – Conditions d'affermissement

Les tranches optionnelles TO 1 et TO 2 peuvent être affermies dans les délais suivants :

- TO 1 : délai de validité de 4 mois à compter de la notification du marché ;
- TO 2 : délai de validité de 18 mois à compter de la notification du marché ou de l'affermissement de TO 1.

L'affermissement de chaque tranche optionnelle intervient par notification écrite du Pouvoir adjudicateur au Titulaire, dans les conditions prévues au CCAP.
À défaut d'affermissement dans les délais de validité, la tranche optionnelle concernée est réputée ne pas être affermie, sauf accord exprès des Parties.
Le titulaire ne bénéficiera d'aucune indemnité d'attente en cas de dépassement de ce délai.

La Communauté de communes MACS se réserve le droit de ne pas affermir les tranches optionnelles.
En cas de non-affermissement d'une ou des tranches, le titulaire ne bénéficiera d'aucune indemnité de dédit.

4 – Prix

Le marché est conclu à prix mixtes, combinant :

- une part forfaitaire globale pour les prestations de base des tranches TF, TO 1 et TO 2 ;
- une part à prix unitaires sur bons de commande pour des prestations complémentaires éventuelles.

4.1. Part forfaitaire globale (DPGF)

La part forfaitaire globale couvre les prestations de base suivantes :

- Tranche Ferme (TF) : Cadrage technique, réglementaire et financier du projet et définition de la stratégie d'opération ;
- Tranche Optionnelle n° 1 (TO 1) : Constitution et rédaction du dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) ;
- Tranche Optionnelle n° 2 (TO 2) : Suivi de l'instruction et assistance jusqu'à la notification de l'arrêté

Les montants forfaitaires sont détaillés dans la DPGF annexée au présent Acte d'Engagement.

Montant forfaitaire hors taxes :

- TF :
 Montant Hors taxe (en chiffres) (€) :
 Montant TVA au taux de 20 % :
 Montant TTC (en chiffres) (€) :
- TO 1 :
 Montant Hors taxe (en chiffres) (€) :
 Montant TVA au taux de 20 % :
 Montant TTC (en chiffres) (€) :
- TO 2 :
 Montant Hors taxe (en chiffres) (€) :
 Montant TVA au taux de 20 % :
 Montant TTC (en chiffres) (€) :

Total forfaitaire HT (TF + TO 1 + TO 2) :

Montant Hors taxe (en chiffres) (€) :
Montant TVA au taux de 20 % :
Montant TTC (en chiffres) (€) :

4.2. Part à prix unitaires sur bons de commande (BPU / DQE)

La part à prix unitaires porte sur des prestations complémentaires éventuelles, inscrites au BPU, notamment et sans exhaustivité :

- Campagnes de bathymétrie monofaisceau ou multifaisceau sur une certaine surface du lac;
- Études de courantologie ;
- Analyses sédimentaires en vue de leur caractérisation ;
- Elaboration de dossiers réglementaires complémentaires ;
- Organisation et animation de réunions dans différents cadres ;

- Toute autre prestation complémentaire définie au BPU et au CCTP.

Les prestations définies au bordereau des prix, seront réglées à prix unitaire et feront l'objet de bons de commande pour un montant maximum de 45 000 € HT pour l'ensemble des tranches et pour la durée du marché.
Les réunions supplémentaires inscrites au BPU seront demandées exclusivement par le maître d'ouvrage et ne peuvent pallier une insuffisance du prestataire.

Les quantités estimatives sont indiquées dans le DQE annexé au présent Acte d'Engagement.
Ces montants sont indicatifs pour la durée du marché et ne constituent pas un engagement ferme de commande.

Les prix sont révisables selon les conditions prévues au CCAP.

5- Prestations similaires

Les prestations similaires à celles du présent marché pourront être attribuées au même titulaire par un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

6- Avance

Conformément aux dispositions du Code de la commande publique, une avance est accordée au Titulaire lorsque le montant initial du marché (ou de la tranche) est supérieur à 50 000 € HT et que le délai d'exécution est supérieur à deux mois Article R2191-3 du Code de la commande publique.
Le CCAP précise :

- les conditions de versement de l'avance et son taux Article R2191-10 du Code de la commande publique ;
- le cas échéant, les conditions de constitution d'une garantie à première demande ou d'une caution personnelle et solidaire pour le versement de l'avance Article R2191-7 du Code de la commande publique ;
- les modalités de remboursement de l'avance par précompte sur les sommes dues au Titulaire Article R2191-11 du Code de la commande publique.

Choix du Titulaire concernant l'avance :

- [•] Le Titulaire accepte le bénéfice de l'avance dans les conditions prévues au CCAP.
- [•] Le Titulaire renonce expressément au bénéfice de l'avance.

En cas de renonciation, le Titulaire coche la case correspondante et la renonciation est réputée ferme et définitive pour la durée du marché.
L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

7- Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'acte d'engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles de l'accord-cadre.

Fait en un seul original,

À :
Le :

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

Lu et approuvé,
Nom, prénom et qualité du signataire :

Signature :

8 - Acceptation de l’offre

Les sous-traitants proposés dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d’engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d’engagement.

À : Saint-Vincent-de-Tyrosse,
Le :

Le pouvoir adjudicateur,

Date d'accusé de réception de la notification de l’accord-cadre

Reçu notification de l'accord-cadre le :.....

☐ Le prestataire
☐ Le mandataire du groupement

Signature :

Annexe à l'acte d'engagement

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

● **Identification de l'acheteur**

Désignation de l'acheteur :
SIRET : 24400086500091
Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud
Adresse : Allée des Camélias
BP 44
40231 Saint-Vincent-de-Tyrosse Cedex
Téléphone : 0558772323
www.cc-macs.org
contact@cc-macs.org

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2391-28 du Code de la commande publique : Monsieur le Président de la Communauté de communes MACS ou son représentant

Désignation du comptable public assignataire : SCG de Saint-Vincent-de-Tyrosse

● **Identification du créancier au titre du marché public**

Désignation du créancier :
SIRET :
Raison sociale :
Adresse :

Coordonnées bancaires du créancier :
IBAN :

Renseignements complémentaires sur le créancier :

Titulaire du marché public	
Sous-traitant de premier rang	
Membre d'un groupement solidaire	
Membre d'un groupement conjoint	
Mandataire solidaire	
Agissant pour son propre compte	
Habilité à céder ou nantir la créance du groupement	
Dans ce dernier cas, indiquer la référence de l'habilitation :	

● Identification de la créance cessible

Désignation du marché public et de son montant :
Référence du marché public obtenue au plus tard lors de la notification :
Date :
Montant (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :
Désignation du bon de commande :
Montant du bon de commande (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de variation de prix applicables à la créance :
.....

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de pénalités susceptibles d'être appliquées à la créance :
.....

Le cas échéant, autres renseignements :

● Renseignements complémentaires affectant le marché public et/ou la créance

L'acheteur renvoie les parties aux documents du marché	

Si la case précédente n'a pas été cochée, remplir les champs suivants :

Le cas échéant :	
Le marché prévoit le versement d'une avance au créancier au titre du marché :	
En cas d'avance, son pourcentage	 %
Le marché prévoit une retenue de garantie :	
En cas de retenue de garantie, son pourcentage	 %
Le marché prévoit un délai d'exécution des prestations :	
Si un délai d'exécution est prévu, le délai mentionné est de :	
Le marché prévoit un délai maximum de paiement :	
Si un délai maximum de paiement est prévu, il est de :	
S'il est prévu, référence du taux des intérêts moratoires mentionné :	
Le marché prévoit un montant :	
Montant prévu pour l'ensemble du marché :	 € TTC
Montant prévu pour la tranche concernée :	 € TTC
Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants ayant droit au paiement direct :	
Cette partie non sous-traitée est au maximum de :	 € TTC

● Informations supplémentaires en cas de groupement

Désignation des membres du groupement :

SIRET pour chaque membre du groupement :

Désignation du mandataire :

● Modification(s) ultérieure(s) de la créance

(À renseigner autant de fois que nécessaire)

1ère modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
2ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
3ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
4ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
Nième modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature

En cas de cession ou de nantissement, le cessionnaire ou le titulaire du nantissement transmet l'original du présent certificat au comptable public assignataire conformément aux articles R.2191-54, R.2191-55 et R.2391-28 du Code de la commande publique.

● Signature de l'acheteur

A	Le
	Signature de l'acheteur :

Annexe à l'acte d'engagement

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Pouvoir adjudicateur : Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud

– Désignation de l'acheteur :

Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud
Adresse : Allée des Camélias
BP 44
40231 Saint-Vincent-de-Tyrosse Cedex
Téléphone : 0558772323
www.cc-macs.org
contact@cc-macs.org

– Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou cessions de créances :

Monsieur le Président de la Communauté de communes MACS ou son représentant

Objet du marché public :

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation des démarches nécessaires au renouvellement de l'arrêté préfectoral autorisant le dragage du lac d'Hossegor

Objet de la déclaration du sous-traitant :

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

□ Un document annexé à l'offre du soumissionnaire

□ Un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution du marché public)

□ Un acte spécial modificatif : il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

Identification du soumissionnaire ou du titulaire :

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera les prestations,

adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....

.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....

.....

.....

En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

.....

.....

.....

Identification du sous-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera les prestations, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....

.....

.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....

.....

.....

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne) :

.....

.....

.....

Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micros, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du Code de la commande publique) ?

□ OUI □ NON

Nature des prestations sous-traitées :

Nature des prestations sous-traitées :.....
.....
.....

Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :
.....

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) : ……

La durée du traitement est : ……..

La nature des opérations réalisées sur les données est : ……..

La ou les finalité(s) du traitement sont : ……

Les données à caractère personnel traitées sont : ……

Les catégories de personnes concernées sont : ……

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :
□ Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles
□ Le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

Prix des prestations sous-traitées :

Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée infra, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :
- Taux de la TVA : ……
- Montant HT (€) : ……
- Montant TTC (€) : ……

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du Code général des impôts :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire)
- Montant hors TVA (€) : ……..

Modalités de variation des prix :
.....

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct (article R. 2193-10 ou R. 2393-33 du Code de la commande publique) :

□ OUI □ NON

Conditions de paiement :

Références bancaires :
(Joindre un RIB)

IBAN :
BIC :

Capacités du sous-traitant :

Nota : ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.

Récapitulatif des informations et renseignements ou des pièces demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

Identiques au titulaire

Le cas échéant, adresse Internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement et ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse Internet :
.....

- Renseignements nécessaires pour y accéder :
.....

Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure :

Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique (**).

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante : □

() Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du Code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.*
*(**) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.*

Documents de preuve disponibles en ligne :

Le cas échéant, adresse Internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée)

- Adresse Internet :
.....

- Renseignements nécessaires pour y accéder :
.....

Cession ou nantissement des créances résultant du marché public :

1ère hypothèse □ La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial.**

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique.
En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

□ L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,
OU
□ Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2ème hypothèse □ La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif :**

□ Le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la

commande publique, qui est joint au présent document ;

OU

□ L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le contrat ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant :

A ……, le ……

Le sous-traitant :

……

A ……, le ……

Le soumissionnaire ou le titulaire :

……

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché public, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A ……, le ……

Le représentant de l'acheteur :

Notification de l'acte spécial au titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A ……., le ……..

En cas de remise par voie électronique :

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par cotraitant :

Nom commercial et dénomination sociale du mandataire :
.....
Adresse de l'établissement :
.....
.....
.....
Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :
.....
.....
.....
Adresse électronique de référence :
Téléphone :
Télécopie :
SIRET :
APE :
Numéro de TVA intracommunautaire :

Références bancaires :
IBAN :
BIC :

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T. (€)	Taux T.V.A.	Montant T.T.C. (€)
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				

Annexe à l'acte d'engagement

MISE AU POINT

Acheteur :

Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud
Adresse : Allée des Camélias
BP 44
40231 Saint-Vincent-de-Tyrosse Cedex
Téléphone : 0558772323
www.cc-macs.org
contact@cc-macs.org

Marché public :

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation des démarches nécessaires au renouvellement de l'arrêté préfectoral autorisant le dragage du lac d'Hossegor

Identification du soumissionnaire retenu :

Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Modifications apportées :

À l'occasion de la mise au point du marché public, les modifications ci-dessous sont apportées aux stipulations contenues dans les pièces constitutives du contrat

Nature du document concerné et numéro de l'article modifié	Nature de la modification apportée

Signature de la mise au point :

Signature du candidat retenu :

Nom, prénom et qualité du signataire
.....
Lieu et date de signature
Signature

Signature du représentant de l'acheteur :

Nom, prénom et qualité du signataire
.....
Lieu et date de signature
Signature